



Comment réaliser le versement de votre taxe d'apprentissage?



1

REPLISSEZ le bordereau
destiné à votre organisme collecteur
de la taxe d'apprentissage (OCTA)
en indiquant la somme que vous
souhaitez attribuer à l'ESAT de
votre choix à titre dérogatoire
(liste dérogatoire - dans la limite
de 26% du hors quota)

2

PRÉCISEZ le nom de l'établissement
de formation qui sera bénéficiaire de cette
somme sur le même bordereau (OCTA)

3

ENVOYEZ
à votre OCTA le
bordereau complété



Nos établissements
pouvant bénéficier de
la **taxe d'apprentissage**

> ESAT D'ALEMBERT

14, rue d'Alembert
92190 Meudon
Tel. 01 45 34 87 41
Fax. 01 45 34 73 06
esat.alembert@papstcloud.org
SIRET : 775 729 874 00054

> ESAT COPERNIC

Parc technologique
20, avenue Edouard Herriot
Bâtiment Copernic
92350 Le Plessis-Robinson
Tel. 01 46 31 43 55
Fax. 01 46 30 47 82
esat.copernic@papstcloud.org
SIRET : 775 729 874 00161

Besoin d'un renseignement ?

> Téléphone :
01 46 02 51 98

> E-mail :
siege@papstcloud.org



LES PAPILLONS BLANCS
de la Colline
www.papstcloud.org



Contribuez à la formation professionnelle

de nos adultes en situation
de handicap grâce à

**VOTRE TAXE
D'APPRENTISSAGE**



LES PAPILLONS BLANCS
de la Colline

Qui sommes-nous ?



> L'association **LES PAPILLONS BLANCS DE LA COLLINE** est le résultat de la fusion entre les Papillons Blancs de Saint-Cloud et sa région, Appedia Autisme et l'APEI de Sèvres, Chaville, Ville d'Avray.

> **SA MISSION** est d'accompagner les familles d'enfants et adultes en situation de handicap en leur proposant une prise en charge éducative et une formation ou insertion professionnelle

> Les **25 ÉTABLISSEMENTS** et **SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT** de l'Association accueillent actuellement **671** enfants, adolescents et adultes porteurs de handicap mental.

ESAT D'ALEMBERT et ESAT COPERNIC

Établissements et Services d'Aide par le Travail, les ESAT accueillent **105 adultes** en situation de handicap et les accompagnent dans leur parcours professionnel.



À quoi sert la taxe d'apprentissage?



> **ELLE PERMET** le financement des formations professionnelles

> **ELLE EST DUE** par toute entreprise soumise à l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés quel que soit son statut



Comment utiliserons-nous votre contribution ?

Votre contribution à l'un de nos établissements nous permettra d'améliorer **LA FORMATION PROFESSIONNELLE** de nos adultes en situation de handicap mental, en finançant :



> **L'ACHAT** de matériel
> **L'AMÉNAGEMENT** des ateliers d'apprentissage

NOS ESAT

SONT HABILITÉS À PERCEVOIR LA TAXE D'APPRENTISSAGE AU **TITRE DU HORS QUOTA**



Nos formations



Les **ESAT forment** aux métiers suivants



>>>> Reprographie / Façonnage

>>>> Informatique / Bureautique



>>> Conditionnement / Mailing



>> Gestion de stock / Préparation de commande

> Cuisine / Restauration

